

LE PLUS IMPORTANT (LES NOTIONS)

Des révolutions surtout à Paris continuent d'opposer deux types de révolutionnaires : les révolutionnaires libéraux (se limitent aux grandes libertés, pour le suffrage censitaire) et les révolutionnaires démocrates et sociaux (pour plus de droits, pour le suffrage universel masculin). La seconde révolution a lieu en 1830, la 3^e en 1848 et la 4^e en 1870-1871.



LE RÉSUMÉ

Entre 1830 et 1870, la France a connu trois révolutions où la ville de Paris a joué un rôle central (1830, 1848, 1870-1871).

Depuis 1789, les révolutionnaires étaient divisés en différents courants, notamment les révolutionnaires libéraux et les révolutionnaires démocrates et sociaux. Les premiers, représentant les intérêts de la bourgeoisie ; ils voulaient des réformes politiques limitées visant principalement à élargir le suffrage censitaire. Ils souhaitaient restreindre le droit de vote aux citoyens les plus riches et les mieux éduqués, excluant ainsi la grande majorité de la population.

En revanche, les révolutionnaires démocrates et sociaux, souvent issus des classes populaires, revendiquaient l'égalité politique et sociale. Ils réclamaient le suffrage universel masculin, qui accorderait le droit de vote à tous les hommes, indépendamment de leur richesse ou de leur niveau d'éducation.

Au cours de ces révolutions, les femmes ont également joué un rôle important, bien que souvent exclues du pouvoir politique et des décisions officielles. Elles ont participé activement aux mouvements de protestation, manifestant dans les rues et s'engageant dans des activités politiques clandestines. Malgré leur contribution à la lutte révolutionnaire, les femmes étaient systématiquement exclues du droit de vote et de la participation politique. Même si les femmes travaillaient, leur rôle restait limité aux tâches domestiques et familiales. Les mouvements féministes de l'époque, tels que le mouvement des suffragettes, ont cependant commencé à remettre en question cette injustice et à lutter pour l'égalité des droits politiques.

LES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1848 février : 3^e révolution française - adoption du suffrage universel masculin, suppression de l'esclavage

1848 juin : fin de la révolution, massacre des révolutionnaires sociaux (5 000 morts à Paris)

1848-1852 : deuxième République

1852 : coup d'État, proclamation du Second empire

LE VOCABULAIRE

Suffrage censitaire : seuls les citoyens atteignant un niveau d'impôt suffisant ont le droit de vote. Seuls les riches votent (entre 110 000 et 240 000 électeurs).

Suffrage universel masculin : un droit de vote accordé à tous les hommes majeurs (plus de 21 ans, riches et pauvres soit 9 millions d'électeurs). Les femmes n'ont pas le droit de voter.

Suffrage universel : un droit de vote accordé à tous, femmes et hommes de plus de 21 ans. Il faut attendre 1944.

MA FICHE REPÈRE

<https://histographie.net/4e/theme-3-histoire/>

Flashez ou cliquez pour retrouver tout le cours et préparer les QCM

